

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

E-mail : cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



AUDIENCE DE LA CFTC-DOUANES AUPRES DE LA DIRECTRICE GENERALE

Le 24 septembre 2019, une délégation de la CFTC-Douanes a été reçue par Mme Braun-Lemaire, Directrice Générale de la DGDDI.

Cette rencontre nous a permis d'aborder plusieurs points d'actualité et de recueillir le sentiment de la nouvelle Directrice Générale, qui a pris ses fonctions à la Douane fin août, sur chacun de ces points. La CFTC a également fait connaître son approche. Ceci dans un contexte où le rapport Gardette, les transferts programmés de missions fiscales vers la DGFIP, la loi sur la transformation de la Fonction Publique, l'évolution de nos structures vers l'interministérialité, les baisses d'effectifs et de promotions, les contraintes budgétaires fortes et continues, mettent à mal le dialogue social constructif de proposition tel que nous l'entendons.

Voici quelques-uns des sujets qui ont fait l'objet d'échanges avec la Directrice Générale, par ailleurs accompagnée de Mme Cécile Batou-To Van, chargée de mission à la Sous-Direction des Ressources Humaines.

- Vision globale du DG de la Douane à court et à plus long terme : La Directrice Générale nous indique qu'elle n'a pas été missionnée pour assurer la fin de la Douane ou sa scission entre les branches Co et Su, ni pour assurer le transfert des Co vers la DGFIP et de la Su vers l'Intérieur. A l'inverse, elle souhaite conforter la place de la Douane au sein de Bercy. Elle ne pense pas que l'unicité de la Douane doive être remise en cause. Elle estime que la coordination Co/Su a du sens et fonctionne bien. Dans un proche avenir elle entend mener à bien la réussite du BREXIT et le renforcement du rôle de la Douane dans la lutte contre la fraude.

- Conditions de travail : La Directrice Générale a bien intégré le fait que ce paramètre trop négligé a été un élément déclencheur du mouvement social du printemps. Elle sera très attentive à cet aspect de la vie des douaniers et compte que les organisations syndicales feront remonter activement toutes les situations susceptibles d'amélioration (immobilier, équipements, vestiaire, etc). A titre d'exemple, la Directrice Générale s'est rendue tout récemment à la BSITM de Paris et n'a pu que constater que les conditions de logement administratif des agents ne sont pas acceptables. Elle s'investira pour faire en sorte que le quotidien des agents de cette brigade soit amélioré.

- Rapport Gardette et transfert des missions fiscales : Pour la Directrice Générale, le cœur de mission de la Douane n'est pas la fiscalité. Il est clair que la Douane va perdre le recouvrement des taxes. Cependant la Directrice Générale est consciente que la chaîne qui va de l'assiette au contrôle est forte et qu'on ne peut pas facilement en dissocier tous les aspects. La Douane offre une performance certaine sous cet aspect. Pour les CI par exemple, la Douane reste l'interlocuteur privilégié des opérateurs. C'est pourquoi la Directrice Générale attache de l'importance à ce que dans les groupes de travail qui vont se tenir taxe par taxe, la DGFIP soit présente au même titre que la Douane, afin que chacune des deux administrations prenne la mesure des compétences de l'autre et des problématiques en jeu, techniques et

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

E-mail : cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



La Vie à Défendre

humaines. A la fin, il appartiendra à l'administration de démontrer que le changement aura été bénéfique, et que l'après sera mieux que l'avant, ce qui n'est pas aujourd'hui une évidence.

La Directrice Générale estime que pour que chacun se sente acteur de la transformation, il faudra commencer par le niveau inférieur de terrain (DR) pour remonter progressivement vers le niveau supérieur (DI), et non l'inverse. Ce n'est pas des DI ou de la DG que devront « tomber » les instructions.

Concernant le devenir des agents des services impactés par les transferts, la Directrice Générale pense qu'il faudra trouver des accompagnements personnalisés. Ainsi les agents qui souhaiteront suivre leur mission à la DGFIP le pourront, sans que ce soit un aller sans retour ; ils disposeront d'un laps de temps pour changer d'avis et revenir en Douane. Pour ceux qui privilégient l'affectation géographique, il faudra explorer toutes les pistes d'accueil possible sur les autres administrations des Finances. Les agents du service TSVR de Metz seront bien évidemment concernés. Chaque agent fera l'objet d'une recherche de solution la plus adaptée à son cas.

- Avenir de la Masse des Douanes : La Masse a son utilité et sa raison d'être. C'est un symbole fort pour la Douane. La mutualisation du parc locatif douanier avec le parc ALPAF ministériel n'est pas au programme. Cependant pour qu'elle reste pérenne, selon la Directrice Générale, il va falloir qu'elle soit en mesure de fournir une offre compatible avec les attentes des agents. La Masse sera préservée seulement si elle est capable de relever les défis auxquels elle va faire face.

- Sûreté ferroviaire : Selon la Directrice Générale, il y a déjà longtemps que cette mission de la Douane est dans le collimateur de notre ministre actuel, et il est évident que le mouvement de printemps aura accru sa conviction. Cependant, le sort de la Sûreté en tant que mission douanière n'est pas encore tranché aujourd'hui.

- Télétravail et temps de travail : La Directrice Générale est disposée à encourager l'usage du dispositif de télétravail partout où ce sera possible. Pour le temps de travail compressé (temps de travail d'une semaine de 5 jours réalisé sur 4 jours ou 4,5 jours), elle estime que ce ne peut réalistement être envisagé qu'en administration centrale. Sur Bercy où ce dispositif a été mis en expérimentation, le succès n'a pas été au rendez-vous.

Nous n'avons pas obtenu de réponse claire ou chiffrée à nos questions sur les prévisions en matière d'effectifs au-delà de 2020, non plus que sur une cartographie prévisionnelle de la Douane à l'aboutissement des réformes engagées.

A d'autres questions sur des sujets plus spécifiques (avenir de la Garantie, refonte du régime indemnitaire, révision des épreuves des concours internes, heures d'avance des marins,...) la Directrice Générale a indiqué qu'elle était en fonctions depuis trop peu de temps pour maîtriser tous les domaines, elle n'a donc pu que noter nos points de vue et suggestions.

Adepte du dialogue et de la concertation, la CFTC a apprécié cet échange plutôt direct. L'approche technique et pragmatique de la Directrice Générale nous semble préférable à une vision dogmatique faisant peu de cas des réalités du terrain, et du gain réel apporté par les réformes. Toutefois nous ne nous faisons aucune illusion : notre nouvelle patronne est chargée par le Gouvernement de mener à bien un certain nombre de transformations, bon gré mal gré, la contrainte budgétaire sera largement dominante, et les marges de négociation resteront limitées.

CFTC-Douanes :
Sur un autre ton.